Le Grand-Duc, 10: 1-11

### PRESENTATION DE L'ATLAS DES

OISEAUX NICHEURS DU

MASSIF CENTRAL

===

C'est le désir de donner une activité ornithologique structurée, progressive et profitable à tous ses membres qui a poussé le Centre ornithologique Auvergne à réaliser l'Atlas des Oiseaux nicheurs du Massif central.

Certains ne verront dans ce document qu'une pâle copie d'une partie de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de France. Par respect pour les collaborateurs de cet ouvrage, et pour son coordinateur Monsieur L. YEATMAN, précisons d'emblée qu'il n'en est rien, sauf pour ce qui concerne le principe. En effet, toutes les observations qui sont publiées dans les pages qui suivent ont été centralisées au niveau régional. Rappelons à cette occasion, que l'un des buts essentiels de notre Atlas était de restructurer le C.O.A. autour d'une tâche à accomplir. Ce but a été largement atteint. Gageons que cet acquis ne sera pas sans lendemain lorsque nous entreprendrons d'autres enquêtes...

#### LE MASSIF CENTRAL

Il couvre environ 85.000 km<sup>2</sup> et est nettement isolé des autres massifs français. Il est séparé des Alpes par la vallée du Rhône et des Pyrénées par le seuil de Naurouze et la vallée de l'Aude. D'ailleurs, sur les cartes que nous publions dans cet ouvrage, nous voyons qu'il est possible d'en faire le tour sans jamais dépasser l'altitude de 500 m. Si elle est bien isolée, cette entité géographique est, en revanche, très complexe. Schématiquement, on distingue les secteurs suivants:

- Le Centre qui est composé de massifs volcaniques et cristallins (monts Dore, chaîne des Puys, massif du Cantal, montagne de la Margeride, plateau de l'Aubrac, monts du Livradois du Devès et du Velay) entrecoupés de bassins d'effondrement (plaine de la Loire ou Forez, plaine de l'Allier ou Limagne). Ces bassins d'effondrement s'ouvrent, au nord, sur le Bourbonnais.
- L'Est qui est formé de petits massifs cristallins (monts du Charollais, du Mâconnais, du Beaujolais, du Lyonnais et du Vivarais) de bassins (bassin de Saint-Etienne) et de plateaux basaltiques et calcaires (Coirons, bas Vivarais).
- Le Sud qui peut lui-même se subdiviser en plusieurs parties
  - · les Cévennes schisteuses au sud-est entrecoupées de môles granitiques (mont Lozère et mont Aigoual),
  - . la montagne Noire, l'Espinouse et les monts de Lacaune au sud,
  - . les plateaux du Lévezou et du Rouergue à l'ouest,
  - . les plateaux et les gorges karstiques des Grands Causses au centre.
- L'Ouest, enfin, qui est la partie la moins accidentée du massif. Elle correspond à la partie basse du Cantal et au Limousin qui forme la limite nord-ouest du Massif central.

Pour l'ornithologue, il est intéressant de souligner les 2 points suivants concernant la géomorphologie du Massif central:

- 1) la présence de nombreuses zones humides principalement dans la moitié nord dont deux très importantes dans le Bourbonnais et la plaine du Forez.
- 2) L'existence de nombreux sommets dépassant 1500 m d'altitude (Puy de Sancy: 1885 m, Plomb du Cantal: 1855 m,
  Puy Mary: 1787 m, mont Mézenc: 1753 m, mont Lozère:
  1699 m, Pierre-sur-Haute: 1634 m, mont Aigoual: 1565 m,
  Signal du Luguet, mont Gerbier de Jonc et Signal de Randon:
  1551 m, croix de Bauzon: 1540 m, le Moure de la Gardille:
  1503 m).

Ce qui est également intéressant de noter, c'est la position carrefour du Massif central entre les Alpes et les Pyrénées d'une part, et à l'interface biome tempéré biome méditerranéen d'autre part.

### PRINCIPE DE L'ATLAS

Les observations ont été effectuées sur la grille des cartes I.G.N. au 1/50.000e soit une maille de 30 x 20 km environ. L'enquête s'est déroulée de 1969 à 1976.

Pour chaque carte, il s'agissait d'établir la liste des Oiseaux nicheurs sans avoir à en préciser ni l'abondance, ni la localisation.

Les observations, strictement limitées à la période de reproduction (avril à juillet), comportent 3 degrés de précision selon la nature de l'indice de nidification observé.

### 1. Nidification possible (ronds de 3 mm sur les cartes)

Espèce observée en période de nidification dans un habitat convenable (pour les sédentaires, entre le 1er avril et le 15 juillet; pour les migrateurs, entre le 10 mai et le 15 juillet).

- 2. Nidification probable (ronds de 7 mm sur les cartes)

  Oiseau présent et probablement nicheur d'après les indices suivants:
  - Mâle chanteur présent plus d'une fois.
  - Mâle ou couple défendant un territoire.
  - Parade nuptiale.
  - Démonstrations d'inquiétude ou d'éloignement.
- 3. <u>Nidification certaine</u> (ronds de 11 mm sur les cartes)

  Nidification vérifiée par l'un des indices suivants:
  - Nid vide.
  - Juvéniles non volants.
  - Transport de matériaux, de nourriture ou de sacs fécaux.
  - Nid avec couveuse, oeufs ou jeunes.

Généralement, les informations portées sur les cartes correspondent à des nidifications qui se déroulent chaque année. Cependant, dans plusieurs cas, la reproduction de certaines espèces n'a été vérifiée qu'une seule année (nidification occasionnelle).

C'est le cas par exemple :

- du Guêpier d'Europe sur la carte de Moulins (nicheur 2 ans de suite),
- de la Mésange boréale sur la carte de Murat,
- de la Mésange à moustaches sur la carte d'Evaux-les-Bains (nicheur 2 ans de suite),
- de la Pie-Grièche à poitrine rose sur la carte de Riom-es-Montagne,
- du Tarin des aulnes sur la carte de Felletin.

D'autres espèces se reproduisent plus régulièrement mais sont cependant absentes certaines années (<u>nidification irrégulière</u>): Hibou des marais sur les cartes de Saint-Flour et de Chaudes-Aigues; Chevalier guignette, Butor étoilé et Petit Gravelot sur la carte de Brioude, etc.

Enfin, certaines ne semblent plus se reproduire sur des cartes où leur biotope de reproduction a été récemment modifié ou détruit (Héron bihoreau sur la carte de Brioude, Busard Saint-Martin sur les cartes d'Aurillac et de Vic-sur-Cère, Pie-Grièche à poitrine rose sur les cartes d'Aigueperse, Maringues, Clermont-Ferrand et Thiers). Ces cas sont notés par un D sur les cartes.

#### COLLABORATEURS

Notre réseau de collaborateurs est parvenu à couvrir la majeure partie du Massif central mis à part le centre de l'Aveyron et l'ouest de l'Ardèche. C'est ainsi que nous avons pu collecter des données concernant 141 cartes.

Le noyau de ce réseau a été, bien évidemment, les différentes sections départementales du C.O.A. que nous citerons ici d'une façon anonyme (la liste des collaborateurs est donnée en annexe). Mais, autour de ce noyau, de nombreux ornithologues étrangers au C.O.A. sont venus apporter leur collaboration d'une façon spontanée qui les honore. Nous les en remercions vivement.

Dans le détail , l'information nous a été communiquée comme suit :

### Centre ornithologique Auvergne

- \* Section Allier (18 cartes).
- + Section Creuse (13 cartes).
- + Section Puy-de-Dôme (13 cartes).
- + Section Corrèze (9 cartes).
- + Section Cantal (13 cartes).
- + Section Haute-Loire (9 cartes).
- \* Section Lozère (5 cartes).
- \* Section Aveyron (7 cartes).

### Autres collaborateurs

- + Monsieur GUILLOT (5 cartes du Cher et de 1'Indre).
- + Centre ornithologique Rhône-Alpes (C.O.R.A.): MM. BOURNAUD, BRUN, COQUILLART, FAURE, Ph. et J.D. LEBRETON, MOURGUES, NOTEGHEM, TERROT, Melles BERTHIER, BRAEMER &t MARIUS (24 cartes dans toute la partie est du Massif central).
- + Section ornithologique de la Société pour l'étude et la protection de la Nature du Languedoc-Roussillon (S.P.N.L.R.) : MM. FADAT, MAIGRE et MARGER (8 cartes dans le Languedoc-Roussillon).
- + Monsieur AFFRE de Toulouse (38 cartes dans le Languedoc-Roussillon et le sud-ouest du Massif central).

Notez enfin que pour une vingtaine de cartes nous avons ainsi disposé de deux, voire de trois sources d'information.

#### RESULTATS

L'information qui nous est parvenue concerne 200 espèces. En fait, nous ne publions que 193 cartes, le Conseil d'Administration de notre société ayant décidé de mettre au secret les renseignements concernant 7 espèces de Rapaces (Percnoptère d'Egypte, Aigle botté, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Faucon pèlerin, Faucon crécerellette, Hibou Grand-Duc). Ces 7 espèces sont toutefois prises en considération dans les lignes qui suivent. Dans l'Atlas l'absence de ces 7 cartes est rappelée par quelques pages laissées en blanc.

Un commentaire détaillé, carte par carte, dépasserait largement le cadre de cette brève présentation. Aussi nous sommes nous limités à regrouper les différentes espèces d'après leurs type de répartition.

D'emblée il convient de mettre de côté 3 d'entre elles dont la nidification n'a pu être prouvée de façon certaine :

- Guifette noire, Gorge bleue (nidification possible).
- Barge à queue noire (nidification probable). Le nombre exact d'espèces trouvées nicheuses est donc de 197.

### Espèces aquatiques limitées aux étangs littoraux du Languedoc-Roussillon: 7

- Gravelot à collier interrompu (ponctuel), Avocette (ponctuelle), Echasse (ponctuelle), Goéland argenté, Mésange à moustaches (nidificatrice quelques années en Creuse), Mésange rémiz, Lusciniole à moustaches.

### Espèces limitées au Languedoc-Roussillon: 5

- Coucou-Geai, Guépier d'Europe (une nidification occasionnelle dans l'Allier), Rollier, Fauvette à lunettes, Cisticole des joncs (une nidification ponctuelle dans le Cher).

## Espèces nichant dans le Languedoc-Roussillon et/ou la bordure méridionale du Massif central : 8

- Aigle de Bonelli (ponctuel), Percnoptère d'Egypte (ponctuel), Faucon crécerellette (ponctuel), Merle bleu, Traquet oreillard, Fauvette mélanocéphale, Fauvette pitchou (deux nidifications possibles dans le Cher), Cochevis huppé (une nidification possible en Ardèche, une probable en Aveyron).

## Espèces nichant dans le Languedoc-Roussillon et/ou le sud du Massif central (Ardèche, Lozère, Aveyron): 7

- Aigle royal (ponctuel), Martinet alpin, Alouette calandrelle, Fauvette passerinette, Fauvette orphée (deux nidifications dans la Loire), Pipit rousseline (une nidification dans l'Allier), Moineau soulcie (nidifications ponctuelles dans la Corrèze, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire).

## Espèces nichant dans le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif central (région des Grands Causses) et les plaines de la Limagne et du Forez : 4

- Outarde canepetière, Oedicnème criard, Hibou Petit-Duc, Bruant ortolan.

### Espèces nichant dans l'ensemble du Massif central et du Languedoc-Roussillon (présentes sur la majorité des cartes) : 31

- Faucon crécerelle, Pigeon ramier, Coucou gris, Chouette hulotte, Martinet noir, Pic vert, Pic épeiche, Alouette des champs, Hirondelle de cheminée, Hirondelle de fenêtre, Corneille noire, Pie bavarde, Geai des chênes, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Sitelle torchepot, Grimpereau des jardins, Troglodyte, Merle noir, Rouge-gorge, Rouge-queue à front blanc, Rouge-queue noir, Rossignol philomèle, Fauvette à tête noire, Verdier, Chardonneret, Linotte mélodieuse, Serin cini, Pinson des arbres, Moineau domestique, Moineau friquet.

## Espèces nichant dans l'ensemble du Massif central et du Languedoc-Roussillon mais d'une façon discontinue (absentes sur un nombre variable de carte) : 28

- Epervier d'Europe, Busard cendré, Perdrix rouge, Faisan de chasse, Tourterelle des bois, Chouette effraie, Chouette chevêche, Hibou Moyen-Duc, Engoulevent d'Europe, Martin pêcheur, Huppe fasciée, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Loriot d'Europe, Alouette lulu, Choucas des tours, Mésange à longue queue, Traquet pâtre, Hypolaïs polyglotte, Pouillot de Bonelli, Roitelet triple-bandeau, Gobe-mouches gris, Bergeronnette des ruisseaux, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse, Bruant proyer, Bruant zizi.

### Espèces nichant dans l'ensemble du Massif central mais irrégulières ou absentes dans le Languedoc-Roussillon: 24

- Autour des palombes, Buse variable, Milan noir, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Faucon hobereau, Caille des blés, Pigeon colombin, Mésange noire, Mésange huppée, Mésange nonette, Grive draine, Grive musicienne, Traquet tarier, Fauvette grisette, Fauvette des jardins, Pouillot véloce, Accenteur mouchet, Pipit des arbres, Bergeronnette grise, Pie-grièche écorcheur, Etourneau sansonnet, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune.

## Espèces aquatiques nichant dans les plaines de la moitié nord du Massif central et les étangs et les fleuves du Languedoc-Roussillon: 17

- Grèbe huppé, Héron cendré, Héron pourpré, Aigrette garzette, Héron bihoreau, Blongios nain, Busard des roseaux, Petit Gravelot, Mouette rieuse, Guifette moustac, Sterne pierregarin (seulement dans le Bourbonnais, Sterne naine (seulement dans le Bourbonnais), Hirondelle de rivage, Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte, Bergeronnette printanière (niche parfois loin de l'eau), Bruant des roseaux.

# Espèces aquatiques nichant dans les plaines de la moitié nord du Massif central, les étangs et les fleuves du Languedoc-Roussillon et des points d'eau situés en altitude dans le Massif central : 5

- Grèbe castagneux, Canard colvert, Foulque macroule, Râle d'eau, Poule d'eau, (ces 2 dernières espèces étant également présentes sur la moitié ouest du Massif central).

## Espèces aquatiques nichant seulement dans les plaines de la moitié nord du Massif central et/ou des points d'eau situés en altitude dans le Massif central : 12

- Cygne tuberculé (ponctuel), Sarcelle d'hiver (ponctuelle), Sarcelle d'été, Fuligule morillon (ponctuel), Marouette ponctuée (ponctuelle), Marouette de Baillon (ponctuelle), Marouette poussin (ponctuelle), Vanneau huppé, Courlis cendré, Locustelle luscinoïde (absente du bassin de l'Allier), Phragmite des joncs.

### Espèces aquatiques nichant uniquement dans la plaine du Forez: 4

- Grèbe à cou noir, Canard chipeau, Canard souchet, Nette rousse.

## Espèces nichant régulièrement dans la moitié nord du Massif central et ponctuellement dans la moitié sud : 9

- Perdrix grise, Tourterelle turque, Locustelle tachetée, Pouillot fitis, Pouillot siffleur ("descend" plus au sud que le Pouillot fitis), Roitelet huppé, Gros-bec, Pic cendré, Pic mar (ces 2 dernières espèces étant également présentes sur la moitié ouest du Massif central).

### Espèces d'altitude ou rares en plaine présentant une population bien individualisée au niveau du Massif central: 10

- Crave à bec rouge (principalement dans la région des Grands Causses), Grimpereau des bois (principalement quart nordest du Massif central), Merle à plastron (ponctuel : Sancy, Cantal, Pierre-sur-Haute, Mézenc, Lozère, Aigoual), Merle de roche (nicheur régulier sur la frange méridionale du Massif central et la région des Grands Causses, nicheur ponctuel sur les versants rocheux au-dessus de 1.500 m), Accenteur alpin (ponctuel : Cantal et peut-être Sancy et Cézallier), Pipit spioncelle, Pipit farlouse, Venturon montagnard, Sizerin flammé (ponctuel : monts du Devès en Haute-Loire), Bec-croisé des sapins.

## Autres espèces présentant une population assez bien individualisée au niveau du Massif central: 7

- Aigle botté (2 populations isolées : l'une dans le Cantal et la Corrèze, l'autre dans l'Allier), Milan royal, Faucon pèlerin, Pic noir, Cingle plongeur, Traquet motteux, Bruant fou.

### Espèces à répartition particulières : 19

- Butor étoilé, Hibou des marais (nidification ponctuelle et irrégulière).
- Râle de genêts, Bécasse des bois (nicheurs dispersés : absents du Languedoc-Roussillon).

- Hibou Grand-Duc et Circaète Jean-le-Blanc (plus abondants dans le Languedoc-Roussillon et/ou le sud du Massif central que dans le nord du Massif central).
- Grand Corbeau, Hirondelle de rochers, (absentes de la partie nord du Massif central).
- Corbeau freux, Mésange boréale (limitées aux plaines du nord du Massif central).
- Bécassine des marais (niche dans les nombreux points d'eau du Cantal et ponctuellement dans la Corrèze et la Creuse).
- Chevalier guignette (niche le long de l'Allier de la Loire, de la Truyère et du Tarn, parfois jusqu'en altitude; niche également le long du Gardon).
- Bouscarle de Cetti (essentiellement dans le Languedoc-Roussillon, le Bourbonnais et le Cher, ponctuellement ailleurs).
- Fauvette babillarde (niche principalement dans le nord du département de l'Allier).
- Gobe-mouches noir (plusieurs petites populations isolées : Grands Causses et Cévennes, Cantal et Aveyron, Forez, Bourbonnais).
- Pie-grièche à poitrine rose (localisée dans le Languedoc-Roussillon, occasionnelle dans le Cantal; semble avoir disparu du Puy-de-Dôme).
- Martinet pâle (ponctuel près de Toulouse).
- Alouette calandre (localisée dans l'Aude et occasionnelle en Creuse).
- Tarin des aulnes (ponctuel dans le Cantal et occasionnel en Creuse).

#### CONCLUSION

Des 264 espèces nicheuses que compte notre pays, 200 ont été observées durant cette enquête. Cependant, toutes ne se reproduisent pas dans le Massif central proprement dit. A ce total il faut en effet retrancher (cf. supra):

- 3 espèces dont la nidification n'est pas certaine.
- 7 espèces aquatiques limitées aux étangs littoraux du Languedoc-Roussillon.

- 5 espèces limitées au Languedoc-Roussillon.
- Le Martinet pâle (uniquement dans la région de Toulouse).
- La fie-grièche à poitrine rose et l'Alouette calandre (occasionnelles).
- Le Faucon crécerellette et la Fauvette babillarde (marginales).

En définitive, 180 espèces se reproduisent dans le Massif central. Cette avifaune présente un visage médio-européen classique avec, cependant, 3 traits qui illustrent bien la géomorphologie et la position géographique de cette région :

- nombreuses espèces aquatiques dans la moitié nord, notamment dans le Bourbonnais et la plaine du Forez.
- Présence de quelques espèces alpines (Merle à plastron, Accenteur) sur les plus hauts sommets.
- Pénétration de nombreux éléments de l'avifaune méditerranéenne dans le sud.

Gageons enfin que la publication de cet Atlas resserrera nos liens et suscitera de nouvelles vocations d'ornithologues. Le succès des enquêtes futures en dépend, comme en dépend l'avenir de notre avifaune, tout ornithologue ayant en son sein l'âme du protecteur de la Nature.

### Le coordinateur J.N. LHERITIER

- Laboratoire de Zoogéographie Université Paul Valéry MONTPELLIER
- Laboratoire d'Ecologie et de Biogéographie des Vertébrés E.P.H.B.
   MONTPELLIER